

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'intérieur

Décision n° 32752 du 23 juin 2020

portant inscription sur la liste des candidats admis au concours prévu à l'article 6-1 du décret n° 2008-946 du 12 septembre 2008 portant statut particulier du corps des officiers de gendarmerie (OG UNIV) - session 2020.

NOR :

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L.4111-1 à L.4144-1 ;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2 ;

Vu le décret n° 2008-946 du 12 septembre 2008 portant statut particulier du corps des officiers de gendarmerie ;

Vu le décret n° 2019-14 du 08 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles ;

Vu l'arrêté du 06 août 2019 relatif aux concours de recrutement d'officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 22 août 2019 autorisant l'ouverture des concours pour le recrutement d'officiers de gendarmerie ;

Vu l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 modifiée relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu le décret n° 2020-611 du 22 mai 2020 relatif à l'organisation des examens, concours, recrutements et sélections militaires, pris pour l'application de l'article 5 de l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu le procès-verbal de délibération du jury en date du 23 juin 2020.

Décide :

Article 1^{er}

À l'issue des épreuves orales et sportives du concours OG UNIV (session 2020), les trente-cinq (35) candidats et candidates dont le nom suit, sont déclarés admis (classement par ordre de mérite) :

Blanchard	Sébastien	N° de candidature : 1084742
Bardies	Benjamin	N° de candidature : 1088557
Guilbert	Carole	N° de candidature : 1088496
Poirier	Théo	N° de candidature : 1088940
Chaffanjon	Jules	N° de candidature : 1089463

Mocq	Quentin	N° de candidature : 1088292
Garcia	Alexandre	N° de candidature : 1088728
Bigand	Julie	N° de candidature : 1089714
Guyene	Miléna	N° de candidature : 1089673
Wisselmann	Eloi	N° de candidature : 1080237
Martin	Valentine	N° de candidature : 1089241
Rouveau	Robin	N° de candidature : 1089928
Benessi	Maxime	N° de candidature : 1082232
Schirch	Alexis	N° de candidature : 1089890
Cheguillaume	Martin	N° de candidature : 1089203
Merle	Antoine	N° de candidature : 1089982
Delamare	Margaux	N° de candidature : 1089352
Boutry	Bastien	N° de candidature : 1088266
Marsac	Benjamin	N° de candidature : 1089204
Rouabhi	Eddie	N° de candidature : 1088977
Menou	Gaëtan	N° de candidature : 1082388
Vrtovsnik	Max	N° de candidature : 1086230
Lassagne	Augustin	N° de candidature : 1090202
Gentil	Nolwenn	N° de candidature : 1086307
Péneau	Alexandre	N° de candidature : 1088273
Hivar	Laura	N° de candidature : 1089852
Corral	Simon	N° de candidature : 1088639
Protar	Hadrien	N° de candidature : 1088419
Fournier	Héloïse	N° de candidature : 1089254
Roux	Pierre	N° de candidature : 1089905
Rambaud	Adrien	N° de candidature : 1089925
Letard	Eléa	N° de candidature : 1089960
Briez	Yann	N° de candidature : 1089202
Grondel	Pénélope	N° de candidature : 1089952
Gabin	Désirée-Rose	N° de candidature : 1088994

Article 2

Les candidats et candidates dont le nom suit, classés par ordre de mérite, sont inscrits sur la liste complémentaire :

Carras	Ophélie	N° de candidature : 1089349
Dufour	Céline	N° de candidature : 1086330
Parachou	Natacha	N° de candidature : 1090017
D'Angelo	Victor	N° de candidature : 1089453
Conradt	Jean-Sébastien	N° de candidature : 1083985
Debrie	Emmanuel	N° de candidature : 1089094
Dreano	Laury	N° de candidature : 1083770
Marinho	Camille	N° de candidature : 1089722
Ramaye	Thomas	N° de candidature : 1088700
Lapierre	Claire	N° de candidature : 1089616
Guillaume	Marius	N° de candidature : 1084743
Bonnet	Romain	N° de candidature : 1089923
Lechowicz	Jörgen	N° de candidature : 1089197
Guglielmi	Julie	N° de candidature : 1089967
Rousseau	Quentin	N° de candidature : 1089581

Brot	Thomas	N° de candidature : 1079559
Payet	Elisa	N° de candidature : 1089577
De Chevron Villette	Pierrick	N° de candidature : 1088941

Article 3

Il ne pourra plus être fait appel aux candidats de la liste complémentaire au-delà de deux mois après la date d'incorporation à l'EOGN.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Journal officiel* de la République française.

Pour le ministre et par délégation,
Le général de corps d'armée Armando DE OLIVEIRA
Directeur des personnels militaires
de la gendarmerie nationale
ORIGINAL SIGNÉ